FO FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX ...

... dans toutes les commissions qui réunissent les interlocuteurs sociaux de la branche : représentants des employeurs et des salariés, notamment :

Commission Paritaire Nationale : négociation de la Convention Collective

CPNEFP (Commission Nationale Paritaire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) : définit la politique de la branche professionnelle en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Prévoyance : gestion des garanties décès, incapacité de travail, invalidité et frais de santé.

DES MILITANTS ISSUS DE L'OFFICINE :

Olivier **CLARHAUT**
Secrétaire fédéral de la Pharmacie d'Officine
(Nord-Pas de Calais)

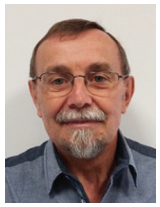

Christian **LANTHEAUME**
Secrétaire fédéral adjoint de la Pharmacie d'Officine
(Drôme Ardèche)

Arielle **BONNEFOY**
(Indre et Loire)

David **BROUSSEAU**
(Loire atlantique)

Frédéric **MOUSSET**
(Deux-Sèvres)

EN SAVOIR PLUS - NOUS CONTACTER
www.info-tpe.fr
la plate-forme Internet
des salariés des TPE

FO TPE 2016

TPE 2016
SALARIE DE LA PHARMACIE,
J'AI DES DROITS. JE M'INFORME !

La grande élection syndicale pour les salariés des Très Petites Entreprises

www.info-tpe.fr

FO TPE 2016

EN DECEMBRE 2016,
LES SALARIES DES TRES PETITES ENTREPRISES SERONT APPELES A VOTER POUR
LEUR SYNDICAT.
CES ELECTIONS ONT LIEU TOUS LES QUATRE ANS.

EN PHARMACIE D'OFFICINE :

Environ 120 000 salariés sont concernés.

Malgré l'absence de Délégués du Personnel, les salariés des TPE (moins de 11 salariés) ont néanmoins des droits. A commencer par celui d'être informé, représenté et défendu si nécessaire.

Des structures Force Ouvrière sont présentes sur tout le territoire et assurent des permanences où les salariés peuvent être informés.

Au-delà du Code du Travail, les militants FO sont à l'origine de ces droits et de leur évolution.

L'ENJEU EST IMPORTANT :

Permettre à FO, syndicat moteur dans l'Officine, de poursuivre son travail dans toutes les commissions paritaires de la branche où nous défendons VOS intérêts !

Notre organisation syndicale est la seule à être dédiée aux métiers de la pharmacie : c'est un avantage unique dans la branche.

Le sérieux et la compétence de nos militants sont reconnus par nos adhérents (qui font de nous le syndicat le mieux implanté en officine) et par nos interlocuteurs.

POUR VOUS :

CE QUI NOUS MOTIVE :

- Notre attachement aux droits des salariés
- La défense des droits acquis,
- La création de nouveaux droits : faire évoluer la Convention Collective Nationale de la Pharmacie d'Officine
- Votre écoute et votre information

CE QUE NOUS VOULONS :

- Des salaires décents
- Une réforme du diplôme de Préparateur
- La reconnaissance du Pharmacien Adjoint
- La participation des salariés aux nouvelles missions de l'Officine

CE QUE NOUS FAISONS :

- Informer, aider et accompagner les salariés
- Négocier avec les représentants des employeurs

VOTER :

C'EST SIMPLE ! Par correspondance ou sur internet.

C'EST VOTRE INTERET ! Seuls les syndicats ayant un score suffisant à cette élection seront reconnus comme représentatifs et pourront continuer de participer aux négociations.

Pour continuer à être défendus et représentés par des militants de l'OFFICINE qui connaissent bien vos préoccupations et défendent vos intérêts !

FO la force syndicale

Fédération Nationale FO des métiers de la Pharmacie
7, passage Tenaille 75014 PARIS Tél : 01 40 52 85 60
www.fo-pharma-cuir-habillement.com

Pour en savoir plus :
www.votezfopharmacie2016.org
www.info-tpe.fr